

En finir avec le travail des enfants

Partage international n° [113](#) - Février 1998

En octobre 1997, des délégués de 40 pays se sont réunis à Oslo, en vue de mettre au point une nouvelle stratégie d'ensemble pour lutter contre le travail des enfants. La délégation se composait de ministres, de dirigeants syndicaux, d'organisations patronales, de représentants des Nations unies et d'éminents experts sur le travail des enfants.

Selon une étude récente du Bureau international du travail (BIT), près de 250 millions d'enfants âgés de cinq à quatorze ans travaillent, en étant souvent largement exploités et soumis à des conditions dangereuses, exposés à des traumatismes, aux maladies et même à la mort. Près de la moitié d'entre eux (120 millions) travaillent à plein temps, tandis que l'autre moitié se débat pour concilier travail et activités scolaires.

Selon Michael Hansenne, directeur général du BIT : *« La guerre contre le travail des enfants est en passe d'être gagnée. Comment ? Par l'adoption d'une campagne mondiale en quatre points : mobilisation de la volonté politique ; mise en place d'un programme d'actions échelonné dans le temps, mais comportant l'arrêt immédiat de toutes les formes extrêmes de travail des enfants ; création d'une nouvelle convention internationale contre les formes extrêmes d'exploitation des enfants ; enfin, adoption de programmes internationaux d'assistance économique et sociale, en réponse aux préoccupations du public dans le monde entier. »*

Dans une avancée limitée, mais significative, le Congrès des Etats-Unis a adopté une mesure visant à interdire l'importation d'articles fabriqués par des

enfants vendus en esclavage. C'est la première loi de ce genre dans l'histoire des Etats-Unis. Il arrive fréquemment que des parents pauvres vendent leurs jeunes enfants en esclavage pour une somme aussi modique que 50 dollars. Beaucoup d'enfants restent dans cet état de servitude jusqu'à l'âge de 21 ans. Cette nouvelle loi permettrait à certains organismes d'entreprendre des recherches pour connaître les lieux où les enfants sont exploités et de proscrire les importations en provenance de ces endroits. On espère que si cette loi est appliquée, la structure mise en place sera utilisée pour des interdictions d'importations étendues à l'encontre d'usines employant également des enfants plus âgés.

Bien que cette étape constitue un pas dans la bonne direction, la mesure ne s'attaque pas à la cause sous-jacente du travail des enfants : la pauvreté dans les pays en voie de développement. Pour remédier à cette situation, des efforts devraient être entrepris dans le domaine de l'éducation des enfants et de la création d'emplois pour leurs parents.

Lieu : Oslo,

Sources : Unicef Press Release, G.-B. ; El Pais, Espagne, NY-Times E-U

Thématiques : [Société](#)

Rubrique : [Les priorités de Maitreya](#) (« Pour aider les hommes dans leur tâche, Maitreya, l'Instructeur mondial, a formulé certaines priorités. Assurer à tous un approvisionnement correct en nourriture ; procurer à tous un logement convenable ; fournir à tous soins médicaux et éducation, désormais reconnus comme un droit universel. » Le Maître de Benjamin Creme, Partage international, janvier 1989. Dans cette rubrique, notre rédaction aborde les questions relatives aux priorités énoncées par Maitreya et présente des expériences orientées dans cette direction.)